



Protection de personnes âgées et accompagnants

Par **minouche36**, le **08/02/2016** à **10:23**

Bonjour

J'ai une amie qui a 82 ans, nous nous connaissons depuis 1994. Il y a 4 ans, après un AVC, elle a voulu se rapprocher de nous. Elle ne parle plus à son fils depuis des années et refuse qu'on le contacte. Depuis son AVC je m'occupe d'elle, courses, démarches administratives et autres. Elle est autonome, A toute sa tête, et sa santé est assez bonne pour une personne de son âge. Elle a été hospitalisée il y a 4 mois pour une chute et en la raccompagnant à sa sortie, je me suis vue agressée par l'épouse de son gardien qui nous a suivies dans l'appartement. Elle a fait des allusions au fait que mon amie faisait des dépenses anormales lorsque je l'emmenais en courses. Elle ne paie que ses achats (Nourriture pour plusieurs jours).

La semaine dernière il m'a été rapporté que ce gardien colportait des choses à mon sujet et au sujet de ma fille. L'une de nous deux aurait volé 100 euros dans un tiroir durant l'hospitalisation de mon amie. Depuis ces délations ma fille a rendues les clés et le BIP du portail à la mamie. Pour ma part elle m'a nommée comme personne à prévenir si son BIP d'urgence venait à être déclenché (j'ai donc un jeu de clés et un BIP).

Mon mari est allé demander des explications à ce gardien qui a nié tout en bloc et s'est retranché derrière des quand dira t'on de cité...

Depuis qu'elle est revenue de l'hôpital ce sont des aller et venues dans l'appartement de la mamie et cette dernière maintenant me ment (sans aucune raison et sans même que je la questionne). Je mets cela sur son âge, et chaque fois je lui trouve des excuses.

Je lui rendrai bien clés et BIP mais je me suis engagée vis-à-vis de cette amie à ne jamais la laisser.

Elle s'est rapprochée de nous et je ne voudrais pas la lâcher au premier signe de faiblesse. Elle fait partie de notre famille depuis 21 ans, adore mes petits enfants et est heureuse de participer à toutes nos réunions de famille.

Que puis-je faire pour que cette gentillesse ne se retourne pas contre moi. J'en suis très peinée. Je n'en dors plus.

Comment puis-je de mon côté, me protéger contre de telles insinuations sans pour autant l'abandonner, elle compte beaucoup pour moi.

Merci de votre réponse.

Par **jos38**, le **08/02/2016** à **11:29**

bonjour. vous n'arrêtez pas les ragots et vous risquez d'être accusée d'abus de faiblesse même si vous n'avez rien à vous reprocher. vous dites vous-même que cette mamie vous ment (comment le savez-vous?). vous devriez prévenir son fils de son état de santé, même si elle s'y oppose, et le laisser s'occuper de sa mère